

Le Forum Maison de l'architecture de Normandie



PAYSAGES DE LA SEINE NORMANDE

Un observatoire photographique

Exposition de Maxence Rifflet et Claire Tenu
du 28 sept. 2024 au 4 janv. 2025

LE FORUM  Le Forum
Maison de
l'architecture
de Normandie
Maison de l'architecture de Normandie
48 rue Victor Hugo - 76000 Rouen
entrée libre et gratuite - du mardi au samedi : 14h - 18h
• man-leforum.fr

© Claire Tenu - Le quai de Paris et la côte Sainte-Catherine depuis le pont Corneille, Rouen



Une exposition
conçue par



Conservatoire
d'espaces naturels
Normandie

76 Seine-Maritime
caue
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement

CAUE27
• 

et financée par


GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité


Vallée de la Seine


NORMANDIE

La saison culturelle
de la MaN - le Forum
est soutenue par



PRÉFET DE LA RÉGION
NORMANDIE
Léon
Agnier
Président


NORMANDIE


métropole
ROUENNAISE


Rouen


EPF
NORMANDIE


BOUYGUIS
GRAND OUEST


cba
architectes


CA
NORMANDIE-SEINE


Logeo Seine
Groupe ActiLogement


SERVICE
CIVIQUE

Présentation de l'exposition

Cette exposition est le résultat d'un observatoire photographique des paysages (OPP) de la vallée de la Seine normande que nous avons mené depuis 2019 en collaboration avec plusieurs paysagistes, architectes et naturalistes des quatre institutions partenaires¹. Le résultat de cette collaboration a permis d'identifier 150 points de vue qui seront reconduits à intervalles réguliers dans les années à venir pour suivre l'évolution de ces paysages.

Les photographies issues de l'OPP sont intégrées à des modules autoportants conçus spécifiquement pour cet ensemble d'images. Elles présentent un état du paysage, le premier temps (ou temps zéro) d'une observation des évolutions projetée sur un temps long. En écho, l'exposition déploie un ensemble d'œuvres et de documents antérieurs relatifs à quelques-uns des sites représentés dans l'observatoire et qui nous ont servi à déterminer certains points de vue.

Montrer de tels documents est une manière d'affirmer que l'OPP n'est pas seulement une projection dans ce que sera le paysage dans 5, 10 ou 50 ans, mais qu'il doit prendre en compte ce qu'il était il y a 100 ou 200 ans pour mieux faire apparaître les conséquences des usages et des aménagements successifs de la vallée de la Seine. Ainsi, cette mise en relation de documents anciens avec des photographies contemporaines vise à faire apparaître la dimension politique du paysage. Elle montre que le paysage n'est pas une donnée de nos conditions d'existence mais que ce sont au contraire nos conditions d'existence qui façonnent le paysage.

L'ensemble de cartographies décrivant la chenalisation de l'estuaire au XVIII^e et XIX^e siècles montre par exemple comment le cours même du fleuve n'est pas une topographie naturelle

¹ Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande, le CAUE 76, le CAUE 27 et le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie.



Vues de l'exposition à la Maison de l'architecture de Normandie, septembre 2024

mais le résultat d'un tracé artificiel qui a modifié le paysage d'une manière spectaculaire. Ce regard dans le passé invite ainsi à prendre conscience de notre responsabilité collective quant aux futures politiques d'aménagement et sur le devenir des paysages.

L'exposition puise dans la riche iconographie existante sur la vallée de la Seine : gravures des XVIII^e et XIX^e siècles, reproductions de peintures, cartes postales du début du XX^e siècle, photographies issues de commandes des années 2000-2010. L'ensemble de vues sur le quai de Paris et la côte Sainte-Catherine à Rouen permet par exemple d'appréhender les transformations des quais et de l'activité de transport fluvial. Les photographies plus récentes de Claire Tenu dépeignent quant à elles les conditions lumineuses et météorologiques telles que le brouillard. Si ces images ne répondent pas aux exigences descriptives d'un OPP, elles présentent néanmoins une vision caractéristique de la vallée.

Ce dialogue entre des photographies actuelles et des œuvres ou documents complémentaires est aussi une manière de s'interroger sur les limites photographiques d'un OPP. L'échelle du paysage est plus propice à observer les aménagements anthropiques que les enjeux de biodiversité des milieux naturels. Lors de l'élaboration du dispositif d'OPP à la fin des années 1980, il était d'ailleurs envisagé que les relevés photographiques soient associés à des relevés naturalistes. L'exposition présente une œuvre de Maxence Rifflet inspirée de la méthode de relevé botanique des quadrats, qui est une tentative photographique de rendre compte de la biodiversité exceptionnelle des pelouses calcaires de la vallée de la Seine.

Les photographies de l'OPP sont issues d'une observation informée des paysages qui vise à constituer une archive selon un protocole de reconstitution. Au-delà de cet usage technique, l'ensemble des photographies renvoie à un double mouvement d'étrangeté et de reconnaissance du territoire qui participe d'une expérience commune du paysage.

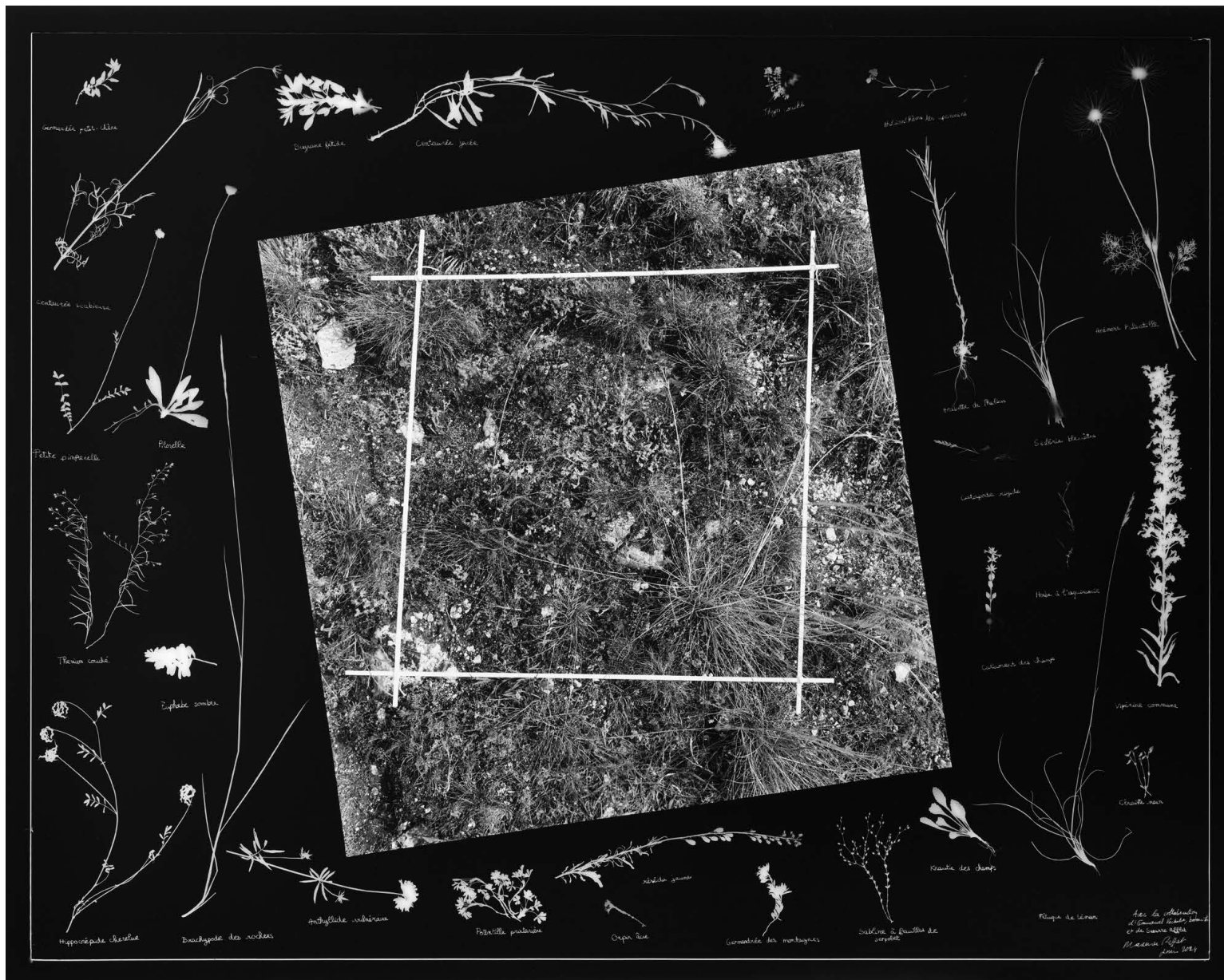
Maxence Rifflet et Claire Tenu, juillet 2024



Jean-Baptiste Lallemand (1716-1803)
Vue de la Porte St Maclou, des anciennes caves et du cours, près le Jardin des Plantes à Rouen, vers 1750-1780
Eau-forte, 23,5 x 35,5 cm, coll. Claire Tenu

Claire Tenu
Quai de Paris, Rouen, février 2019 / février 2019 / juin 2019, 2024
Tirage photographique en impression jet d'encre, 149 x 71 cm





Maxence Rifflet
 Un mètre carré de biodiversité, côte de la Roque, Les Andelys, 2024

Tirage optique sur papier argentique d'après négatif et rayogrammes, 110 x 215 cm

Maxence Rifflet
 Emmanuel Vochelet réalisant un relevé botanique (quadrat) lors des prises de vues pour « Un mètre carré de biodiversité, côte de la Roque, Les Andelys »

Tirage optique sur papier argentique d'après négatif, 20 x 30 cm

Maxence Rifflet

– Environ un an après la prise de vue initiale, j'ai fait cette reconduction après avoir constaté que la peupleraie venait d'être coupée. Je pensais qu'il s'agissait simplement d'une coupe d'exploitation, une récolte. Tu m'as ensuite appris qu'il s'agissait de ce qu'on appelle une mesure compensatoire. Tu peux expliquer de quoi il s'agit ?

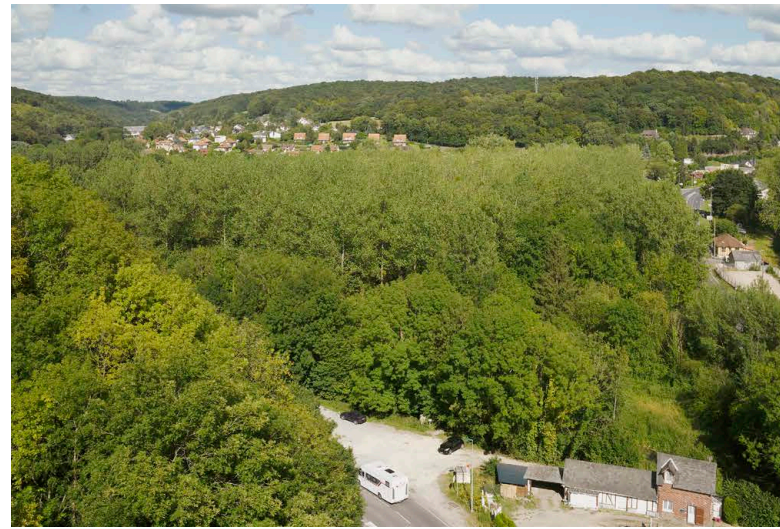
Aurélié Lasnier

– Il s'agissait d'une mesure compensatoire suite à une extension industrielle à droite de l'image. On est sur une zone humide. Les zones humides sont des zones protégées puisqu'elles ont une grande importance écologique : ce sont des éponges qui aident à réguler le niveau des eaux et qui abritent une biodiversité particulière. La loi dit que lorsqu'un projet risque d'impacter une zone humide, on doit éviter les impacts. Ce qu'on ne peut pas éviter on doit le réduire au maximum. Et tout ce qu'on n'a pas réduit comme impact, on doit le compenser. Là on est sur une mesure compensatoire. Il y a eu une extension de la zone d'activité sur la droite de la photo et en compensation, comme on a artificialisé la zone humide, on doit restaurer une zone humide. C'est la raison de cette coupe. Les peupliers pompaient beaucoup d'eau et ne permettaient pas le bon fonctionnement de la zone humide.

Pierre Langlois

– Ce genre de latitude fait que les industriels sont plutôt intéressés par ces mesures compensatoires parce que finalement ils ont les mètres carrés les plus intéressants, ceux dont ils ont besoin pour s'étendre, et ils ont un délai pour restituer cette zone. Donc du point de vue de leur économie, ça fonctionne bien. Ils peuvent prévoir un planning sur un temps suffisamment long. Et ensuite ils ont une latitude sur l'étendue et l'emplacement de la zone à restaurer. Par exemple, on voit bien que là ils ont fait une extension en bord de fleuve, et on restitue une zone humide plutôt en retrait de celle-ci, de l'autre côté de cette voie routière qui crée une limite entre les deux, cette zone humide est certes une compensation mais elle ne remplacera jamais celle qui a été artificialisée immédiatement au bord du fleuve.

Dialogue extrait d'un montage audiovisuel présenté dans l'exposition



Maxence Rifflet
Une peupleraie et l'usine pétrochimique Collet au bord de la
Rançon, Saint-Wandrille-Rançon, vendredi 20 juillet 2020
(point de vue n°110)
Reconduction du point de vue en février 2021



N. G. 34 — Environs d'Elbeuf — ORIVAL
L'Eglise adossée aux Roches et vue sur les Roches d'Oisset

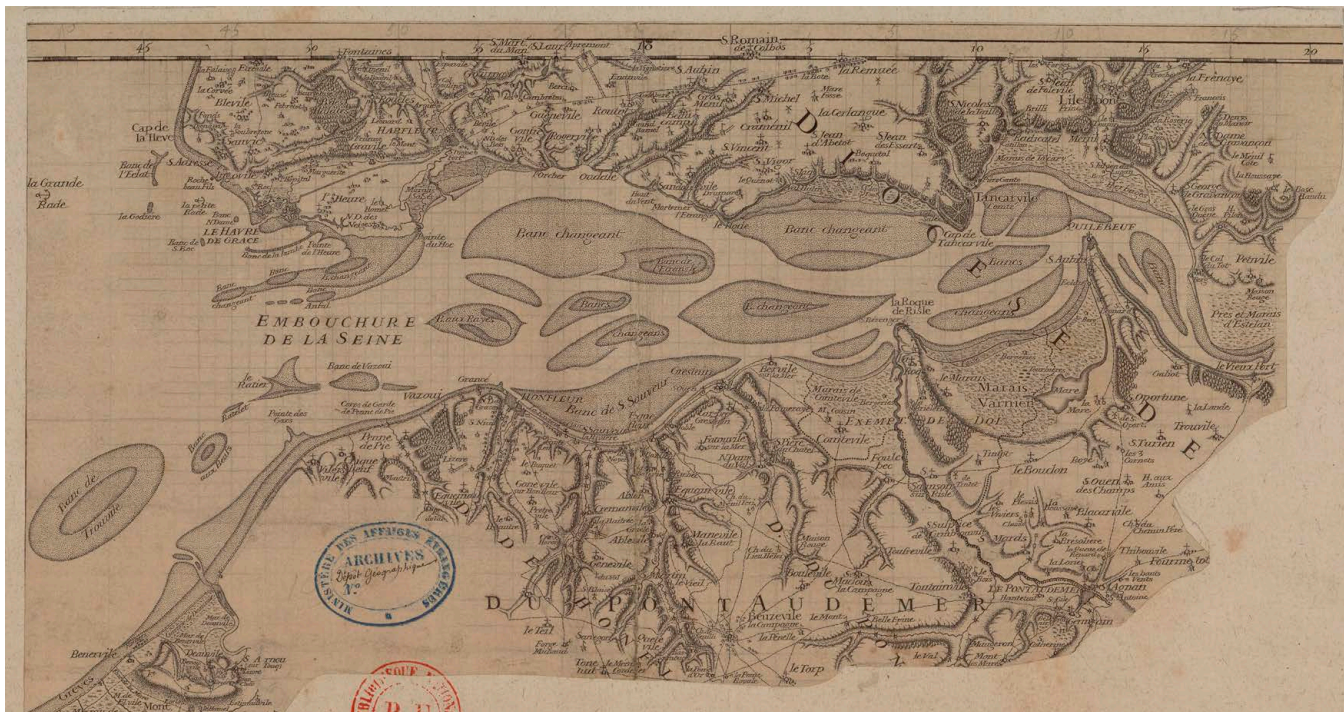
Claire Tenu
Viaduc ferroviaire sur la Seine et usines chimiques
de Saint-Aubin depuis le cimetière d'Orival,
vendredi 10 juillet 2020 (point de vue n°56)

Carte postale ancienne du même point de vue

Claire Tenu

– À la fin du *xix*^e siècle, le moindre mètre carré de cette étroite berge entre la Seine et les coteaux était intégralement occupé par des usines de l'industrie textile, pour le lavage et la teinture de la laine avec l'eau de la Seine. Il ne reste comme vestige de ces fabriques, cheminées et des habitations attenantes que cette curieuse longère sur pilotis presque en ruine. La berge s'est enrichie, la végétation a recouvert les anciens sols industriels, la ripisylve a repris ses droits. Dans ce méandre, les évolutions de l'activité industrielle au cours du *xx*^e siècle ont nécessité non plus un accès direct au fleuve, où la surface au sol était trop restreinte, mais de grandes superficies de terrain, un peu à distance du fleuve donc aussi moins soumises au risque d'inondations, et desservies par le chemin de fer ou plus récemment par l'autoroute A13 qui passe à 5 km en aval....

Extrait d'un montage audiovisuel présenté dans l'exposition



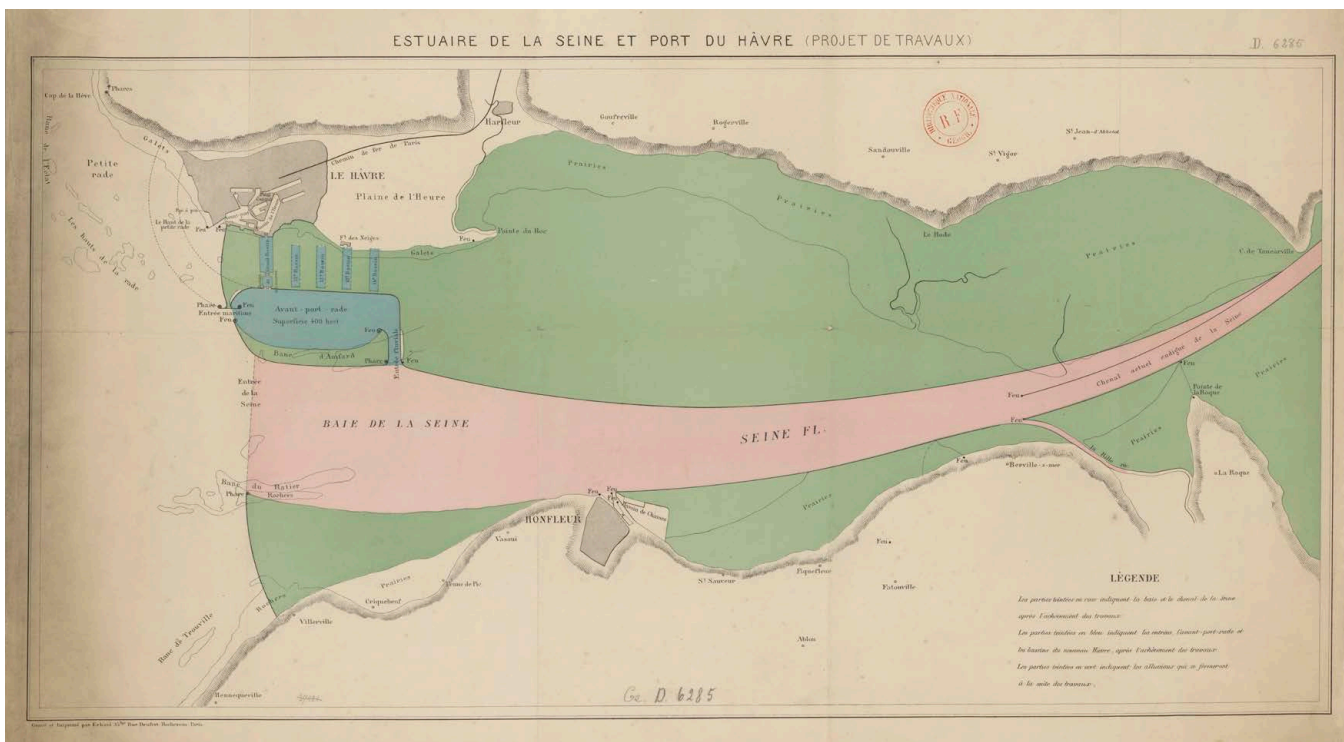
Pierre Langlois

– Pour faire face à la concurrence du train, on a eu l'idée de chenaliser la Seine, c'est-à-dire de la conditionner dans son lit mineur. Si on réduit le goulot d'étranglement, l'eau gagne en dynamisme et en débit. De cette manière on a accéléré le système de navigation à ce moment-là.

Aurélie Lasnier

– Et puis cela a permis de supprimer le système d'îles et de bancs sableux à l'embouchure qui contraignait fortement la navigation. Parfois, les navires attendaient un mois à Quillebeuf avant de trouver les conditions favorables pour aller à Rouen.

Dialogue extrait d'un montage audiovisuel présenté dans l'exposition



Jean-Baptiste d'Anville

Embouchure de la Seine, XVIII^e siècle

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Erhard (éd. Paris)

Estuaire de la Seine et port du Havre (projet de travaux), XIX^e siècle

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Maxence Rifflet
Cale d'un ancien bac, Vieux-Port, jeudi 21 mai 2020
(point de vue n°119)

ci-contre et page suivante : cartes postales anciennes
Coll. Maxence Rifflet

AIZIER. - Les Touristes sur la Digue, en attendant le Mascaret

VIEUX-PORT (Eure). - Hôtel Charles LARCIER
Vue magnifique du Mascaret

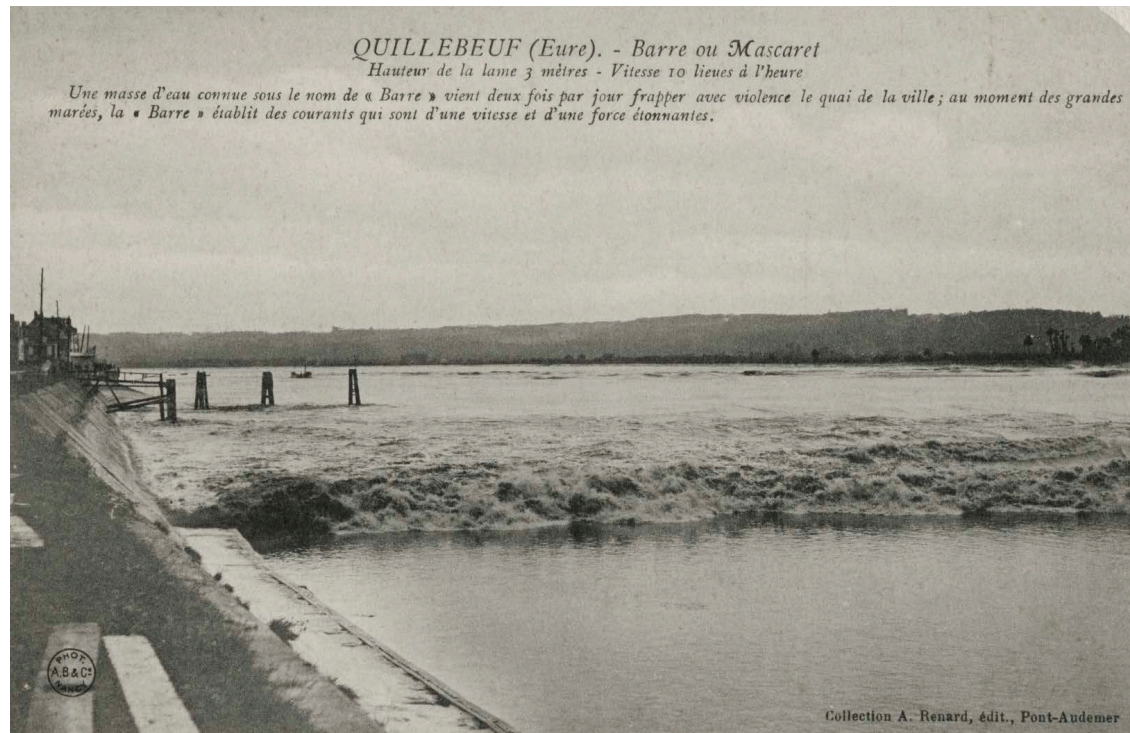


Coll. Ch. Larcier - Bouchéville - 1904

QUILLEBEUF (Eure). - Barre ou Mascaret

Hauteur de la lame 3 mètres - Vitesse 10 lieues à l'heure

Une masse d'eau connue sous le nom de « Barre » vient deux fois par jour frapper avec violence le quai de la ville ; au moment des grandes marées, la « Barre » établit des courants qui sont d'une vitesse et d'une force étonnantes.



W.D. & H.O. A.B. & C. Paris

Collection A. Renard, édit., Pont-Audemer



©im

Maxence Rifflet

Depuis vingt ans, je mène des recherches au cours d'expériences parfois solitaires et souvent collectives, avec les moyens de la photographie, de la vidéo et de l'écriture ; j'en ai rendu compte à travers des livres, des expositions ou des installations. J'ai abordé des situations et des questions variées avec une curiosité constante pour les manières d'habiter.

Je m'intéresse à la photographie autant comme outil d'enregistrement que comme trace lumineuse, plastique et matérielle. Ainsi, je pratique l'enquête avec un souci de précision documentaire et j'ai une pratique d'atelier dans laquelle le tirage est une part essentielle de mon processus artistique.

Au fil des expériences, j'ai compris l'intérêt d'associer plusieurs points de vue sur une même réalité, que cela produit des formes et de l'information. Ainsi je suis attentif au regard de ceux que je rencontre dans les situations que je me suis donné pour projet de documenter. Les échanges que provoque ma présence modifient le travail jusqu'à en devenir le sujet. La photographie devient un outil d'interaction.

Entre 2016 et 2018, j'ai photographié dans sept prisons en collaboration avec des prisonniers. Ce projet a donné lieu à une série d'expositions ; au Centre photographique Rouen Normandie (2019) à GwinZegal (Guingamp, 2020), au Bleu du ciel (Lyon, 2022) et au centre d'art Le Point du Jour (Cherbourg, 2022). Le livre *Nos prisons* paru en mai 2022 aux éditions du Point du Jour a reçu la mention spéciale du Prix du livre photo-texte des Rencontres d'Arles 2022.

Lauréat de la troisième édition de la commande publique du Cnap « Les regards du grand Paris », j'ai réalisé un ensemble d'œuvres à partir d'une enquête sur les employés de nettoyage à travers l'agglomération (« Des mondes parallèles », 2019). Ce travail a fait l'objet d'une exposition présentée conjointement aux Magasins généraux (Pantin) et au Musée Carnavalet.

Par ailleurs, j'enseigne à l'école supérieure d'art et média de Caen-Cherbourg.

Claire Tenu

Depuis mon diplôme aux Beaux-arts de Paris en 2007, j'ai développé une pratique lyrique et spéculative de la photographie, au croisement du tableau et du montage, de la description topographique et du récit, de l'écriture et de l'installation.

Mes œuvres ont été présentées dans plusieurs musées et centres d'art, dans des expositions faisant souvent suite à des résidences sur des territoires spécifiques, comme à Sérignan (2008-2009) et Cherbourg (2011-2013), ou bien en Corrèze avec le groupe RADO (2012-2014). En parallèle de projets personnels, la création collective ou des situations d'interactions (comme lors de la Terra Summer Residency à Giverny en 2012) se sont régulièrement avérés être des contrepoints stimulants.

Dans cet esprit, j'ai enseigné à l'École supérieure d'art de Lorraine à Metz entre 2017 et 2021, et je me suis engagée depuis quinze ans dans de nombreuses expérimentations artistiques et pédagogiques lors de résidences dans des écoles primaires et des collèges.

Au cours des quatre dernières années, j'ai travaillé à la création de deux Observatoires photographiques des paysages, l'un sur la vallée de la Seine en Normandie (avec Maxence Rifflet), le second sur la forêt de Fontainebleau, qui a donné lieu en 2023 à une exposition à la Maison-atelier de Théodore Rousseau à Barbizon.

Ces expériences récentes ont renforcé ce qui constitue la matrice de mon activité artistique depuis le début : la vue comme forme picturale entre le document et l'œuvre, reliant le proche et le lointain par le travail de composition, et permettant que l'histoire et la géographie, les inscriptions et les représentations, soient jouées et rejouées dans le temps et dans l'espace, en questionnant les opérations de la photographie : enregistrer et reproduire.

Contacts

maxence.rifflet@gmail.com / 06 84 22 80 83
clairetenu@hotmail.com / 06 87 45 33 99